



Renseignements harcèlement, et diffamation

Par **calius**, le **15/08/2011** à **08:19**

Bonjour, rn voilà, il y a 3 ans environ, j'avais un projet d'ouverture d'un etablissement de nuit (Bar) en Espagne. rn Pour ce projet j'ai fais appel à une personne qui est devenu associé, passif, à hauteur de 30000e... rn tout avait bien commencé, l'etablissement avait ete reservé, mais au bout d'un an etablissement fermé, sans contrat de loc, la proprio a prit le reste de l'argent pour paiement de loyer!! et à donner le bail à une autre personne!! rn Du Coup, nous avons perdu et l'etablissement et l'argent *+ l'argent que l'on m'a injecté en plus dedans au bout d'un an! rn Au lieu de fiare bloc avec moi contre la proprio mon associé, c'est retourné, contre moi!! Je précise, qu'il avait mis 30000e en Cash au black sans aucune trace de cette agent! rn Pour ce projet, j'avais trouvé un future employé qui devait bosser avec moi et qui lui aussi c'est réturné contre moi et me reclame, des salaires, pour un emploi qui n'a jamais commencé! J'ai subbit, des menaces, ainsi que ma famille, j'ai perdu mes amsi car ces personnes, ont été leur raconté tout et n'improte quoi alors que ça ne regardait personne d'utres que nous!! j'avais peur, j'etats destabilisé, j'ai subbit des pressions, et mainetant je me suis reconstruit une vie!! mais cet employé(pas de contrat car activité n'a jamais demarré), me harcèle, il a retrouvé mes coordonnées, continue a raconter publiquement des choses, qui enregardent que moi!! me dit qu'il ya une procédure mais me demande de le payer!! il me fait une forem de chantage sinon, il va débarquer avec du monde etc... rn Que puis je faire pour me defendre? rn le fait d'voir raconter publiquement et a tous mes amis et mon entourage cette histoire, et que ça me nuie que puis je faire? rn j'ai déposé déjà des mains courantes!! si il y a une procédiure alors pourquoi ma harcèle t'il? il me fiat passer pour une escroc aux yeux de tous!! rn qu'elles ont les solutions que j'ai pour me protéger? rn J'ai mis du temps à me reconstruire et me relancer dans un projet!! j'ai monté ma boite d'evenementiel!! mais j'ai peur de ce qu'il pourrait fiare, il a déjà contacté des gens qui ont collaboré avec moi sur des evenements!! ils leurs racontent que je suis un escroc etc... a t'il le droit?

Par **mimi493**, le **15/08/2011** à **11:38**

Portez plainte en diffamation en ayant les attestations dans les formes légales des gens à qui il raconte ce que vous dites. Prenez un avocat pour monter le dossier et une citation directe
Une main courante ne sert à rien